



L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

de la COLOMBIE-BRITANNIQUE

1 FAUTEUIL DU PRÉSIDENT

Le président dirige les délibérations depuis l'imposante chaise en chêne sculpté placée du côté sud de la Chambre.

Le président fait en sorte que l'Assemblée se conforme à des règles de conduite établies et à la procédure parlementaire.

Le président est neutre et ne vote que pour briser une égalité.

2 BUREAU

Le greffier de l'Assemblée législative et les greffiers adjoints siègent au bureau situé sur le parquet de la Chambre. Les greffiers sont des fonctionnaires permanents de l'Assemblée législative dont le rôle est de donner des conseils non partisans sur la procédure parlementaire au président et à tous les députés.

3 SERGENT D'ARMES

Le sergent d'armes est chargé de la sécurité des édifices du Parlement, dont la Chambre législative. Le sergent d'armes est présent durant les discussions, assis à côté de la barre de la Chambre, pour assurer la sécurité des députés et faire respecter les ordres du président.

4 MASSE

La masse symbolise le pouvoir de gouverner de l'Assemblée législative. Elle est placée sur le bureau par le sergent d'armes au début de chaque séance pour signifier que la Chambre siège sous l'autorité de la Couronne.

5 BARRE DE LA CHAMBRE

La barre de la Chambre est une barre de laiton qui bloque l'entrée de la Chambre. Elle ne peut être franchie par quiconque n'est pas membre de l'Assemblée législative, à moins d'avoir été invité par le président. La barre de la Chambre sert à rappeler que les députés ont le pouvoir de se réunir sans ingérence de la Couronne.

6 JOURNAL DES DÉBATS

Le Journal des débats (*Hansard*) est le compte rendu officiel des délibérations de l'Assemblée législative. Les pupitres des députés sont équipés de microphones et les murs de la Chambre, de caméras de télévision, pour la retransmission en direct. La version écrite du Journal des débats (*Hansard*) se trouve également sur Internet.

7 GOUVERNEMENT

Un gouvernement majoritaire est formé lorsqu'un parti politique remporte la majorité des sièges à l'Assemblée. Il y a gouvernement minoritaire lorsqu'un parti au pouvoir ne remporte pas la majorité des sièges dans le cadre d'une élection, mais reçoit quand même l'appui d'une majorité des députés.

8 PREMIER MINISTRE

Le premier ministre est le chef du parti politique qui reçoit l'appui de la majorité des députés de l'Assemblée et qui devient le chef du gouvernement provincial. Le premier ministre est aussi le président du Conseil exécutif, qui est constitué des ministres de la Couronne.

9 OPPOSITION

Le parti politique d'opposition qui remporte le plus grand nombre de sièges dans le cadre d'une élection devient l'opposition officielle. Le rôle principal de l'opposition officielle, ainsi que des autres plus petits partis d'opposition et des députés indépendants, est de remettre en question les mesures du gouvernement et de proposer des solutions de remplacement aux politiques gouvernementales existantes.

10 CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Le chef de l'opposition officielle est le chef du parti politique d'opposition qui a remporté le plus grand nombre de sièges à une élection générale.

11 TRIBUNE PUBLIQUE

Des sièges sont laissés à la disposition du public dans la tribune qui surplombe la Chambre afin que les personnes qui le souhaitent puissent observer le travail des députés. Le public est le bienvenu dans les tribunes chaque fois que la Chambre siège.

12 TRIBUNE DE LA PRESSE

Ce terme fait référence à la fois aux sièges situés au-dessus du fauteuil du président d'où les journalistes observent le travail des députés et au groupe de journalistes qui couvrent l'actualité parlementaire.



À l'intérieur des édifices du Parlement, à Victoria, en Colombie-Britannique, les 87 représentants élus, appelés députés, se réunissent pour façonner l'avenir de la province.